http://www.snetap-fsu.fr/Le-texte-action-adopte-par-le.html



Le texte action adopté par le congrès d'Hyères

es Dossiers - Outils militants -	Les congrès du SNETAP-FSU -	25 ème congrès. Hy	ères mai 2009 -

Date de mise en ligne : samedi 30 mai 2009

Copyright © Snetap-FSU - Tous droits réservés

Copyright © Snetap-FSU Page 1/2

Le texte action adopté par le congrès d'Hyères

Le congrès d'Hyères du SNETAP-<u>FSU</u> a mis en évidence la dégradation sans précédent des moyens de l'enseignement agricole public, qui ne permettront plus d'assurer le fonctionnement normal des établissements.

Cette situation, qui met en péril l'existence même de ce formidable outil de formation, est devenue inacceptable pour les personnels, exaspérés par des annonces toujours plus catastrophiques. Les personnels ne sont pas dupes, les annonces récentes du Ministre n'ont pas rétabli les moyens qu'il avait supprimés.

C'est pourquoi une nouvelle étape de mobilisation devient nécessaire.

le congrès pose donc dès aujourd'hui un ultimatum au Ministre de l'Agriculture et de la Pêche pour :

- le rétablissement de l'ensemble des postes supprimés pour la rentrée 2009, 45 équivalent temps plein de contractuels et 88 postes d'enseignants titulaires et 64 administratifs.
- la transformation des 90000 heures supplémentaires en emplois.
- un moratoire sur les baisses de moyens sur les années à venir.

Le congrès appelle donc l'ensemble des personnels de l'Enseignement Agricole Public à se rassembler massivement à Paris, lors d'une manifestation nationale à l'occasion du <u>CNEA</u> du 11 juin, pour exiger des réponses à leurs revendications.

Si le Ministre n'entendait pas débloquer les moyens nécessaires, et restait sourd à cet appel, le congrès demande à tous les personnels d'empêcher les corrections des écrits des examens, par l'appel à la grève et le blocus des centres de correction.

Les personnels renvoient le Ministre à ses responsabilités.

Il doit expliquer aux familles pourquoi il ne peut, ou ne veut pas donner à l'enseignement agricole public les moyens qu'il sait pourtant trouver pour l'enseignement privé.

Il doit expliquer aux familles que leurs enfants n'ont plus droit à des enseignements de qualité, à des options, voire à des classes pour les accueillir.

Le Ministre portera l'entière responsabilité des conséquences qu'engendrerait l'action menée par des personnels qui défendent l'intérêt commun au travers de la défense du service public d'éducation et de formation.

D'ores et déjà, dans le cadre de la préparation de la rentrée dans les établissements, le congrès appelle solennellement les personnels à refuser collectivement les heures supplémentaires, qui doivent être transformées en emplois, 90000 heures supplémentaires c'est 140 équivalent temps plein.

Le congrès appelle donc les personnels à se mobiliser le 11 juin, puis à se tenir prêts pour empêcher la correction des épreuves écrites des examens afin de contraindre le Ministre à donner enfin des réponses satisfaisantes, et redonner à l'enseignement agricole public les moyens qu'il lui a injustement retirés.

Copyright © Snetap-FSU Page 2/2